

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement
Mardi 18 mars 2025, 18h30

Présences

Parents	Membres du personnel
Manon Chartrand	Véronique Daoust, directrice
Karine Girard, membre suppléant	Annie Drapeau, enseignante
Sylvie Larocque	Isabelle Gosselin, technicienne en éducation spécialisée
Andréanne Mathé	Nina Cécile Reine Hiom II, enseignante
Philippe Perrier	Sonia Proulx, technicienne en milieu scolaire
Roberto Bruni	Céline Maheu, enseignante
	Amélie Meilleur, orthopédagogue

1. Ouverture de la séance, présences et quorum

La séance est déclarée ouverte à 18h32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Annie Drapeau et appuyé par Sylvie Larocque d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajout du point de Varia : demande accommodement service de garde

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-28

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 décembre 2024

Il est proposé par Céline Maheu et appuyé par Nina Hiom d'adopter le procès-verbal avec les modifications suivantes :

Point 2 : manque un mot

Point 3 : Correction du nom de Rachel

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-29

4. Suivis au procès-verbal

Aucun

5. Parole au public

Aucun public n'était présent.

6. Répartition des matières

Statu quo par rapport à cette année.

Il est proposé par Roberto Bruni et appuyé par Amélie Meilleur d'approuver la répartition des matières telle que proposée.

Proposition approuvée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-30

7. COSP planification annuelle

Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) au primaire, notamment pour les élèves de 5e et 6e année, visent à éveiller leur curiosité et à développer leur goût pour divers métiers. À travers des activités spécifiques, ces programmes permettent aux élèves de découvrir un large éventail de profession, d'explorer leurs aptitudes, et de mieux comprendre les réalités du monde du travail. L'objectif est d'encourager une réflexion précoce sur les choix de carrière et de favoriser une orientation éclairée pour leur avenir. La planification est adaptée pour un groupe multiniveau afin de ne pas répéter les activités deux années consécutives dans le même groupe.

Il est proposé par Amélie Meilleur et appuyé par Sylvie Larocque d'approuver la planification annuelle telle que proposée.

Proposition approuvée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-31

8. Présentation de la révision budgétaire 2024-2025

Nous avons redonné 16 728 \$ en raison des coupures budgétaires ministérielles, dans le but d'ajuster nos ressources tout en maintenant la qualité des services offerts.

En raison des nouvelles directives attendues en avril, aucun investissement n'a été effectué avant cette période. La nouvelle année financière s'étend maintenant du 1er avril au 31 mars, entraînant plusieurs ajustements budgétaires.

Parmi les dépenses en enseignement, un dépassement de coûts a été observé, principalement dû à l'ouverture de deux nouvelles classes, entraînant l'achat nécessaire de fournitures et de matériel.

Les fluctuations observées dans le budget du service de garde sont principalement dues aux salaires liés au remplacement de la technicienne. Cette situation a entraîné des ajustements temporaires des coûts, en raison de l'embauche d'une remplaçante pour assurer la continuité du service pendant l'absence de la technicienne.

Le reliquat a été utilisé pour couvrir les frais scolaires impayés, ainsi que les coûts associés au service de garde.

La levée de fonds (colle à moi et popcorn) a généré un profit de 1 600 \$.

Le profit généré par les Subway s'élève à 1 384 \$.

Il reste un profit de 240 \$ suite aux activités de l'OPP (BBQ, danse et Saint-Valentin).

Il est proposé par Sylvie Larocque et appuyé par Manon Chartrand d'adopter les révisions budgétaires telles que proposées.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-32

9. Photo scolaire 2025-2026

Une discussion a eu lieu concernant le choix du photographe scolaire pour l'an prochain. Plusieurs points ont été soulevés, notamment la diminution de la qualité des photos, en particulier celles des groupes. Le CÉ a décidé de récolter davantage d'informations en consultant un sondage passé au comité de parents et en explorant d'autres options de compagnies.

Studio Pomme Verte
Studio Bulles
Pixel/Fabrique
Photomania

La décision sera prise lors du prochain CÉ.

Proposition adoptée à l'unanimité – aucune

10. Présentation d'activités

Activités de fin d'année pour le groupe 591 :

Le coût par élève est fixé à 40 \$. Un sondage a révélé que 100 % des réponses étaient positives.

12 mars 2025 : Estacade (Pinocchio) – 2e cycle

Aucun coût associé à cette activité.

Il est proposé par Andréanne et appuyé par Sylvie Larocque d'approuver cette activité.

23 avril 2025 : Piscine municipale – Groupe 941

L'activité nécessite l'approbation de la majorité des parents (4 élèves ou plus).

L'activité est gratuite pour les accompagnateurs.

Il est proposé par Manon et appuyé par Sylvie d'approuver cette activité.

7 mai 2025 : Musée des enfants – Groupe 941

L'activité nécessite l'approbation de la majorité des parents (4 élèves ou plus).

Les accompagnateurs sont gratuits.

Il est proposé par Amélie et appuyé par Isabelle d'approuver cette activité.

19 juin 2025 (date à confirmer) : Mont-Cascade – Toute l'école, sauf les 5e/6e années

Le transport sera couvert par la mesure "Reliquat", ce qui n'entraîne aucun coût pour les parents.

Le coût pour les parents accompagnateurs est de 22,50 \$, à l'exception des parents des enfants préscolaires 4 ans pour qui l'activité s'inscrit dans le cadre du volet parent. Tous les parents bénévoles devront assumer leur transport.

Il est nécessaire d'avoir 11 parents bénévoles.

En cas de mauvais temps, le transport sera annulé 48 heures à l'avance.

Des informations sont encore attendues concernant les billets.

Si un parent refuse qu'un enfant participe, un service sera offert à l'école.

Il est également proposé par Sylvie Larocque et appuyé par Manon de prendre 2 300 \$ de la mesure "On bouge" et 1 000 \$ du profit de la levée de fonds de popcorn pour financer cette activité.

Il est proposé par Sonia Proulx et appuyé par Sylvie Larocque d'approuver cette activité.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-33

11. Logo de l'école

Présentation du logo modifié.



12. Embellissement de la cour d'école

Mesure acceptée – Projet d'aménagement

L'école a été ciblée pour bénéficier de cette mesure pour l'année en cours. Un comité a été mis sur pied afin de planifier et prioriser les actions à entreprendre.

Les priorités établies sont les suivantes :

- Aménagement pour le préscolaire
- Réaménagement du terrain de soccer situé dans l'ancien parc
- Plantation d'arbres matures
- Ajout de tables à pique-nique
- Installation de nouveaux jeux de ballon et tracés de lignes au sol

13. Retour sur le code blanc

Les recommandations des policiers doivent être transmises aux enseignants. Il est à noter que la bibliothèque n'était pas équipée pour la pratique du code blanc. De plus, aucun courriel de suivi n'a été envoyé par la direction due à un oubli.

14. Prix pour l'engagement parental

Il y a eu une remise de prix pour l'année 2024.

La décision concernant les catégories de prix sera prise lors du prochain CÉ.

Voici quelques suggestions de nomination qui ont été proposées:

- Grand-maman Alice lecture en classe
- Stéphane Laprade participation aux activités de l'OPP

D'autres suggestions pourront être ajoutées avant la prise de décision finale.

15. Semaine de la prévention de l'intimidation et de la violence

Nouvelle initiative du ministère

Une nouvelle directive ministérielle prévoit la tenue d'une activité par jour dans le cadre de cette initiative.

Les éléments suivants seront proposés :

- Vidéo et discussion destinées aux élèves
- Balados conçus pour les enseignants
- Balados également disponibles pour les parents

Ces outils visent à favoriser l'engagement de tous les acteurs du milieu scolaire autour de thématiques éducatives et citoyennes.

16. Mot de l'OPP et activités proposées

Deux propositions d'activités sont envisagées pour le mois d'avril.

La première est l'organisation d'un bingo en soirée. L'événement inclurait l'ouverture de la cantine, ainsi que la remise de prix. Ces prix seraient financés à partir du budget restant de l'OPP et des prix non distribués lors du BBQ. Il est aussi envisagé d'utiliser des images au lieu de chiffres pour rendre l'activité plus accessible à tous les groupes d'âge.

La deuxième proposition est une chasse au trésor, qui pourrait se tenir soit à l'école, soit au parc du Lac Beauchamp. Cette activité nécessiterait toutefois une grande préparation ainsi que l'implication de plusieurs bénévoles pour assurer sa mise en œuvre.

Il est proposé par Céline Maheu et appuyé par Roberto Bruni d'adopter la proposition de bingo.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-34

17. Suivi au comité de parents

- Une révision de la politique des frais chargés aux parents est en cours, dans le but d'assurer une meilleure transparence et une équité entre les établissements.
- Concernant les concentrations dans les écoles secondaires du futur, des sondages ont été réalisés auprès des écoles, et une soirée d'information à l'intention des parents a eu lieu le 25 mars. Il a été constaté que plusieurs écoles tendent à délaisser le parcours « régulier » au profit de différentes voies.
- Une hausse significative des taux de réussite a été observée pour notre Centre de services scolaire des Draveurs, passant de la 61e position sur 72 il y a quelques années, à la 8e position sur 72 pour l'année 2023-2024. Cette amélioration notable souligne les progrès réalisés.
- Par ailleurs, la fin du « déboulage » des programmes dans les écoles secondaires a été annoncée, ce qui marque un changement dans l'approche pédagogique.
- Enfin, le Programme Parcours Parents prendra fin. Il sera remplacé par des ressources offertes par Allô-Prof, afin de continuer à soutenir les familles dans le cheminement scolaire de leurs enfants.

18. Mots du personnel, responsable du service de garde, présidence et de la direction

Personnel enseignant

Pendant le relâche, les élèves ont pu se reposer et se ressourcer avant de reprendre les activités scolaires. La remise des méritas a été un moment fort pour célébrer les réalisations exceptionnelles des élèves et des membres du personnel. La semaine du membre du personnel a également permis de mettre en valeur le travail et l'engagement de toute l'équipe éducative. Cependant, la cour de l'école a été inondée, ce qui a perturbé nos activités extérieures pendant quelques jours."

Technicienne en milieu scolaire

Mon arrivée fut marquée par un bel accueil des élèves et du personnel. Une activité des sucres a été organisée en collaboration avec l'école La Traversée.

Présidence

Les membres présents sont remerciés pour leur participation. Une soirée POP est prévue le 19 mars, tous les parents sont invités.

Direction

Le départ d'une employée a été accompagné d'un soutien de la part de la direction

19. Varia

Une demande a été formulée par Mme Yvenise Cazy, éducatrice, qui rencontre une difficulté pour aller chercher sa fille, celle-ci étant inscrite dans une autre école de notre centre de services scolaire, dont le service de garde ferme à la même heure que celui où elle travaille. Elle souhaite donc que sa fille puisse fréquenter notre service de garde lors des journées pédagogiques.

Il est proposé par Céline Maheu et appuyé par Nina Hiom d'autoriser l'enfant d'une employée du service de garde soit autorisé à fréquenter le service de garde.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-35

20. Levée de l'assemblée, prochaine rencontre 15 avril

Il est proposé par Manon Chartrand et appuyé par Annie Drapeau de lever l'assemblée à 20h26.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-36

Philippe Perrier
Président

Véronique Daoust
Directrice